

Axe 2 : Protéger la jeunesse

Il est essentiel de promouvoir et de valoriser les réalisations concrètes. Cela passe par la protection de la jeunesse et l'encouragement à accomplir des choses tangibles, qu'il s'agisse de construire un mur en béton, de développer un programme informatique, de réaliser une recette de cuisine, de créer un jardin, de dessiner ou de fabriquer un circuit imprimé. L'être humain doit conserver son autonomie dans la création, la production et la fabrication. C'est une source d'épanouissement.

- Promotion des métiers manuels, Retisser des liens avec le réel et la réalisation d'actions concrètes.
- Limitation de la durée quotidienne devant l'écran et mise en place de solutions techniques pour permettre la déconnexion. Développement du sport et de la danse.
- Création d'un service national pour la jeunesse permettant aux adultes de passer du temps pour les jeunes avec réduction d'impôts à la clé.
- Consacrer les moyens nécessaires aux enfants en difficultés avec la mise en place de programmes éducatifs et de protection adaptés en fonction de l'enfant.

